



## Marchés publics : Seuils européens

Procédure	Concession		Marché					
	Travaux	Services	Marchés de fournitures et de services		Marchés de travaux			
Référence réglementaire	<a href="#">Directive 2014/23/UE</a> et <a href="#">Règlement délégué 2019/1827</a>		<a href="#">Directive 2014/24/UE</a> et <a href="#">Règlement délégué 2019/1828</a>		<a href="#">Directive 2014/25/UE</a> <a href="#">Secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux</a> et <a href="#">Règlement délégué 2019/1829</a>	<a href="#">Directive 2014/24/UE</a> et <a href="#">Règlement délégué 2019/1828</a>	<a href="#">Directive 2014/25/UE</a> <a href="#">Secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux</a> et <a href="#">Règlement délégué 2019/1829</a>	<a href="#">Directive 2014/24/UE</a>
Type de pouvoir adjudicateur	Tous les pouvoirs adjudicateurs	Autorités publiques centrales (tels que listés à l'annexe 1 de la directive 2014/24)	Pouvoirs adjudicateurs sous-centraux (tous les pouvoirs adjudicateurs n'étant pas des autorités publiques centrales : autorités régionales ou locales, organismes de droit public et associations formées par une ou plusieurs de ces autorités ou un ou plusieurs de ces organismes de droit public)	Organisme public qui exerce une activité d'opérateur de réseaux (production, transport ou distribution d'électricité, gaz, eau, etc.)	Tous les pouvoirs adjudicateurs		Tous les pouvoirs adjudicateurs	
Montants	5 382 000 €	140 000 €	215 000 €	431 000 €	5 382 000 €		750 000 €	



## Marchés publics : Seuils France<sup>1</sup> (en-dessous des seuils européens)

Procédure	Seuils (HT)	Sources juridiques
<b>Marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable</b> mais avec obligation de : - choisir une offre pertinente - faire une bonne utilisation des deniers publics - ne pas systématiquement contracter avec le même opérateur économique	En dessous de 40 000 €	<a href="#">Code de la commande publique, article R2122-1 et suivants</a>
<b>Marché à procédure adaptée</b> aux caractéristiques du marché public, (montant, nature des travaux, fournitures ou services) et prenant en compte, le cas échéant, l' <a href="#">intérêt transfrontalier</a>	De 40 000 € jusqu'à 89 999 €	<a href="#">Code de la commande publique, article R2123-1 et suivants</a>
<b>Marché à procédure adaptée avec publication</b> au BOAMP ou dans un journal habilité à recevoir des annonces légales	De 90 000 € jusqu'aux seuils européens	<a href="#">Code de la commande publique, article R2131-12 et suivants</a>

### [Plus d'informations sur les différents seuils de procédure et de publicité en France](#)

<sup>1</sup> Les seuils allemands sont disponibles dans le document « Schwellenwerte BW/RLP »